
La légende de May et Ghilân, mythe d'origine de la pêche des perles ?

Anie Montigny

**Édition électronique**URL : <https://journals.openedition.org/tc/1161>

DOI : 10.4000/tc.1161

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

ISSN : 0248-6016

Référence électronique

Anie Montigny, « La légende de May et Ghilân, mythe d'origine de la pêche des perles ? », *Techniques & Culture* [En ligne], 43-44 | 2004, mis en ligne le 15 avril 2007, consulté le 29 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/tc/1161> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tc.1161>

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2022.

Tous droits réservés

La légende de May et Ghilân, mythe d'origine de la pêche des perles ?

Anie Montigny

- ¹ Légende, conte, récit, histoire, c'est par ces termes qu'est traduit le mot *hikâya* sous lequel on connaît les héros May et Ghilân au Qatar. Pourrait-il s'agir d'un mythe d'origine puisque nombre de Qatariens y font référence comme initiateurs de la pêche des perles —la localité d'où provient cette légende faisant en outre de Ghilân le créateur de la voile de bateau ? En arabe classique, les termes mythe, légende, fable, superstition, se disent *khurâfah*. Il y a une proximité entre ces deux appellations arabes.
- ² Nombre d'auteurs occidentaux donnent du mythe une signification liée au sacré, et sa fonction serait d'ancrer le présent dans le passé¹. Pourtant Claude Lévi-Strauss admet que le mythe renvoie aussi « [aux] conditions techniques et économiques prévalentes en un lieu et à un moment déterminés » (1983 : 147). Pour Joseph Chelhod, un mythe qui n'agit pas ne serait que poésie et divertissement (1954 : 57). C'est ce qu'il tente de montrer à travers l'origine céleste de toute connaissance, de tout savoir dans le monde arabe, qui confère à celui qui pratique une puissance redoutable, caractéristique des choses sacrées. Il constate par ailleurs que dans l'Arabie des nomades, « les récits mythiques, ces histoires relatives aux dieux, aux génies, à leurs épopées, à la création du monde par un demiurge... y font apparemment complètement défaut » (Chelhod 1954 : 49). En fait, peut-être ne s'agit-il que d'un problème de définition des genres narratifs; les récits sur le monde arabe ont été largement recueillis depuis le XIXe siècle².
Le récit
- ³ Il y a très longtemps, vivait au Qatar un homme influent (*wasîa*³) nommé Ghilân. Il possédait de nombreux bateaux équipés pour la pêche des perles, dont l'équipage était composé de rudes marins et pêcheurs, et dont le port d'attache était Khor Al Mahandah.
- ⁴ Ghilân gouvernait sur la mer en maître absolu jusqu'à ce qu'un jour, une femme audacieuse (*shujâ'ah*⁴) nommée May apparaisse comme une compétitrice. Elle possédait

également des bateaux équipés pour la pêche des perles et ses hommes étaient plus forts et plus expérimentés que ceux de Ghilân.

- 5 Lorsque les bateaux de May, tirés fortement par ses rameurs, dépassaient ceux de Ghilân, en route vers les bancs d'huîtres perlières, celui-ci l'interpela en lui criant : « Remorque nous, oh May ! » Et celle-ci le railla avec hauteur en lui répondant : « Le remorquage est dans la tête de l'aviron ».
- 6 C'en était trop (*dâqa dhara'an*) pour Ghilân. Il commença à chercher un moyen de triompher de la concurrente. Jusqu'à ce qu'un jour, alors qu'il observait une sauterelle et remarquait ses ailes, l'idée de la voile lui vint. Rapidement il développa cette idée pour l'appliquer à ses bateaux.
- 7 Ce fut une grande surprise pour May lorsque, en pleine mer, les bateaux de Ghilân dépassèrent les siens. Ce fut alors son tour d'interpeler Ghilân par ces mots : « Remorque nous, oh Ghilân ! ». Mais, fièrement, il lui répondit : « Le remorquage est dans la tête du mât ».

Les thèmes de l'histoire

- 8 Ce récit présente deux thèmes principaux : la compétition entre l'homme et la femme et l'invention de la voile de bateau. L'histoire, transmise par la tradition orale, débute par une mise en situation dans le temps, un temps lointain, indéfini, propre à une légende. Mais le contexte est réaliste. En effet, la pêche des perles était l'activité économique principale au Qatar jusque vers 1930⁵; et les bateaux fonctionnaient bien à la voile. Le récit est localisé, il se situe à Khor Al Mahandah —en réalité la localité d'Al Khor— au nord-est du pays, dominée par la tribu Al Mahandah. Celle-ci, d'origine bédouine, alternait ses activités jusqu'au début du siècle : sur la côte, dès la saison chaude pour participer à la pêche des perles; à l'intérieur du pays, à la saison fraîche, pour nomadiser avec ses troupeaux. Cette origine locale m'a été maintes fois confirmée par des Qatariens extérieurs à Khor, ainsi que par un historien koweïtien⁶.
- 9 Il est intéressant de noter que les Qatariens non natifs d'Al Khor ne connaissent pas le contenu du récit; mais ils en ont retenu les noms des personnages auxquels ils attribuent l'invention de la pêche des perles. Certes, il y a bien l'idée de genèse dans cette histoire puisque l'on y trouve l'homme et la femme, alors que de mémoire d'homme, jamais les femmes n'ont effectué ce travail. C'est le pouvoir d'une légende que de mettre en situation des personnages qui, dans la réalité, ne le seraient pas. Contrairement au mythe d'Adam et Ève, où Adam est expulsé du paradis par Iblis à cause d'Ève, dans le récit c'est May qui est évacuée de l'histoire lorsque Ghilân affirme sa suprématie. Elle rejoint ainsi l'histoire réelle puisque la femme n'avait aucun rôle dans la pêche des perles.
- 10 L'invention de la voile de bateau participe de celle de la pêche des perles. Les deux thèmes se complètent. Car les pêcheurs connaissaient les bancs d'huîtres perlières et surtout celles qui donnaient les plus belles perles, quelles que fussent les variations climatiques. Il existait une vive compétition entre eux, pour atteindre en premier les bancs d'huîtres les plus productifs. L'invention de la voile est donc décisive dans la victoire de Ghilân. Attribuée à ce dernier, elle permet de conserver l'équilibre traditionnel, à savoir une certaine suprématie de l'homme sur la femme. Est-ce de la ruse (*hîla*) de sa part ? Est-ce parce qu'il fait preuve de raison (*'aql*) que l'idée de la voile lui vient ? Ces deux qualités sont généralement considérées comme antinomiques dans le monde arabe, la ruse étant laissée aux femmes, la raison revenant aux hommes. Mais

se pourrait-il que Ghilân use de raison comme art de la ruse ? Dans tous les cas, c'est l'intelligence de Ghilân qui est valorisée.

- 11 Le récit dépeint Ghilân comme un homme influent, tandis que May est audacieuse — autrement dit, elle surpasse les qualités propres à une femme ordinaire. Il contribue à provoquer le respect pour le premier et l'admiration pour la seconde. Pour l'homme, ces valeurs ne se situent pas dans l'extraordinaire tel que l'on pourrait l'attendre d'une légende ou d'un mythe; mais elles le sont bien pour la femme. Si les hommes peuvent s'identifier à cette image masculine, les femmes demeurent dans le domaine du rêve, de l'envie. Un autre élément susceptible d'inscrire cette légende dans la réalité est que les Qatariens sont persuadés de l'origine locale —dans le Golfe Persique— de la voile de bateau, du fait de l'ancienneté des relations des habitants du Golfe avec la mer. La relation entre May et Ghilân telle qu'elle s'impose dans le récit trouve également quelque écho auprès des femmes d'aujourd'hui : nombre d'entre elles y voient une preuve du pouvoir que jadis elles détenaient.
- 12 La structure du récit est constituée de cinq épisodes courts, à peu près d'égale longueur. Chaque épisode évoque un réel possible et ne présente aucune formule poétique comme on pourrait en trouver dans les récits bédouins par exemple. De plus, le troisième et le cinquième épisode sont rythmés par une formule qui, d'une part clôt le contexte narratif, d'autre part le conclut : « Le remorquage est dans la tête de l'aviron », autrement dit c'est la force des rameurs qui mène le bateau; « le remorquage est dans la tête du mât », c'est la voile qui pousse le bateau. Le récit s'arrête à cette dernière formule lorsque les rôles de l'homme et de la femme sont fixés.

Le contexte narratif

- 13 Ce récit m'a été transmis en 1989 alors que je préparais l'ouverture d'un musée dans la localité d'Al Khor. En accord avec les autorités du Département des antiquités et des musées, j'envisageais de présenter certaines spécificités ethnographiques locales. Ce sont des notables d'Al Khor qui me signalèrent cette légende comme étant originaire de leur ville. Auparavant, seuls les noms de May et Ghilân comme créateurs de la pêche des perles m'avaient été indiqués. Jamais aucun Qatarien ne m'en avait fait un récit complet et nul ne savait d'où provenait l'histoire de ces deux personnages. L'émir d'Al Khor me fit alors rencontrer un vieil homme qui, m'assurait-il, connaissait la légende dans sa totalité. C'est donc en provoquant le récit que l'enregistrement a pu se faire. Et seul ce récit a été recueilli car les notables qui m'accompagnaient n'ont pas laissé la rencontre se poursuivre.
- 14 Le conteur était un très vieil homme. Il n'était pas considéré comme un professionnel. Il n'a montré aucune hésitation à se remémorer cette histoire et la conter. Il s'agit bien d'une histoire d'hommes car je n'ai pas réussi, par la suite, à trouver une femme connaissant réellement la légende. Celle-ci se racontait parmi les pêcheurs de perles. Le conteur récita d'une traite mais en marquant bien chacun des cinq épisodes et surtout, en s'interrompant comme pour faire un effet d'éloquence avant de déclamer les deux formules. La version recueillie par S. M. Shamlan —probablement dans les années 1970 — diffère à peine : les faits et les qualités des personnages sont identiques. Ce qui tendrait à prouver que ce récit a été fixé par maintes répétitions. Au Qatar, la tradition orale est encore vivace. Et l'on ne s'improvise pas conteur. Ce dernier doit posséder certaines aptitudes : une bonne mémoire et une grande éloquence.
- 15 Paradoxalement, c'est par mon intermédiaire qu'une audience plus large fut donnée à cette légende. Disposant de peu d'objets ethnographiques à présenter dans le musée

d'Al Khor, je proposais que le récit soit lu à des jeunes écoliers afin qu'ils l'illustrent par des dessins dont les meilleurs furent exposés dans le musée.

Mythe ou légende

- 16 Aux yeux de F. Bédarida, « pour qu'il y ait mythe, il faut qu'il y ait à la fois représentation symbolique et fonction sociale » (1993 : 318). Si l'on peut être d'accord sur ce principe, n'y a-t-il pas cependant une question de degré lorsque le mythe n'agit pas seulement sur le passé, mais sur le présent et le futur ? Dans ce cas, il est porteur d'avenir et, comme le dit F. Bédarida, il n'est plus seulement inspirateur, il est mobilisateur. C'est ce que l'auteur nomme un « mythe social » qui joue autant des aléas de la mémoire que de la rumeur et tend à s'inscrire directement dans l'histoire.
- 17 Les mythes agissant sur le passé ne sont peut-être pas si éloignés des plus modernes. Car la force du mythe n'est-elle pas dans sa capacité à être réactivée lorsque le besoin s'en fait sentir ? Si son contenu trouve une audience, n'est-ce pas parce que la société retrouve le sentiment qu'elle a d'elle-même en se remémorant cette histoire ? Le récit de May et Ghilân correspond, pour nombre de Qatariens, à l'invention de la pêche des perles. Bien qu'il y ait une forte tradition de pastoralisme nomade au Qatar, c'est sur l'activité maritime que le gouvernement fonde l'identité du pays.
- 18 Malgré une tradition orale bien vivante au Qatar, le récit n'était bien connu que dans la localité d'Al Khor. De la pêche des perles, la plupart des anciens pêcheurs ont conservé la mémoire des techniques à travers le vécu de leur pratique. Or, on peut penser que le récit de May et Ghilân a bien circulé puisque des pêcheurs de toutes localités pouvaient être employés sur les bateaux mis à l'eau depuis le port d'Al Khor. Qu'il soit ou non originaire de cette localité, les habitants l'ont conservé comme représentation symbolique du lieu, et ils se le sont approprié pour se dire les inventeurs de la voile de bateau. Il s'agit donc bien d'un mythe —et surtout d'un mythe de fondation— puisqu'il incarne et authentifie un groupe tribal —les Al Mahanda— et une localité —Al Khor. Mais c'est surtout l'aspect technique, l'invention de la voile de bateau, voire celle de la pêche des perles qui est l'aspect fondateur du mythe.
- 19 Récemment, une jeune journaliste de la radio qatarienne a cherché à collecter des histoires anciennes connues par la tradition orale. Bien qu'elle soit originaire d'Al Khor, ce qui lui facilitait les rencontres avec la population, elle n'a pu trouver personne ayant le souvenir du récit de May et Ghilân. D'autres légendes lui furent contées avec le personnage de May, tandis que Ghilân est apparu comme une figure étrangère au pays. Il faut dire que May (appellation d'une petite guenon) est un prénom assez courant, alors que celui de Ghilân n'est jamais attribué.
- 20 Cette disparition a probablement suivi la mort des anciens. La pêche des perles représente dorénavant un passé lointain auquel peu de jeunes s'intéressent. Il y a encore une vingtaine d'années, des anciens pêcheurs venaient au musée national visiter les espaces dévolus à la pêche des perles. Ils étaient généralement accompagnés de leurs petits-enfants à qui ils commentaient, forts de leur expérience, ce qui était exposé. De nos jours, on ne voit plus aucun ancien venir au musée.
- 21 Mais plus que d'un oubli, il pourrait s'agir d'un tri sélectif de la mémoire⁷ en raison de la relation que la population d'Al Khor entretient avec son passé, et parce que ce récit n'a pas été ravivé depuis un certain temps.

BIBLIOGRAPHIE

Bashmi, Ibrahim

1988. *Arkhabil al-hakyat*. Bahrein : banorama al-Khalij.

Bédarida, François

1993. « Le temps présent, la mémoire et le mythe », pp. 313-326, in F. Alvarez-Péreyre (ed.), *Milieux et Mémoire*. Jérusalem : Centre de Recherche Français de Jérusalem.

Chelhod, Joseph

1954. « Le monde mythique arabe examiné à la lumière d'un mythe africain », *Journal des Africanistes* 24, 1 : 49-61.

Cohen, Percy .S.

1969. « Theories of Myth », *Man* 4, 3 : 337-353.

Encyclopédie de l'Islam (E. I.)

1971. « *Hikâya* ». Leyde : E.J. Brill/Paris : Maisonneuve & Larose.

Levi-Strauss, Claude

1983. *Le Regard éloigné*. Paris : Plon.

Ries, Julien

1983. « Langage et message du mythe d'Homère au XIXème siècle », pp. 9-34, in H. Limet et J. Ries (eds), *Le Mythe : son langage et son message*. Louvain-La-Neuve : Centre d'histoire des religions (actes du colloque de Liège et Louvain-La-Neuve, 1981).

Montigny, Anie

1985. Évolution d'un groupe bédouin dans un pays producteur de pétrole : les Al Na^çîm de Qatar. Thèse de 3ème cycle (dactylogr).

Shamlan, Saif M.

1975. *Târikh al-ghaus ʿala al-lu'lu fi al-kuweit wa al-khalij al 'Arabi*. Al Kuweit : Matba^c hukumah, t. 1 et 2.

Shamy, Hassan M. El-

1969. « Nuzum fahrasat al-qasas al-sha^cbi : fihris al-moteef », *Al-funum al-sha^cabiyya*, march, 2 : 29-40.

1969. « Nuzum fahrasat al-qasas al-sha^cbi : fihris al-moteef », *Al-funum al-sha^cabiyya*, june, 2 : 81-91.

1988. « Towards a demographically oriented index for tales of the arab world », *Cahiers de Littérature Orale* 23 : 15-40.

Valensi, Lucette

1992. *Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois rois*. Paris : Seuil.

NOTES

1. Pour une revue des différentes théories du mythe, voir P. S. Cohen (1969 a et b); R. Ries (1983).

2. Une tentative de classification a été entreprise par H. M. El-Shamy (march 1969; june 1969) notamment; voir également ses critiques sur ce type de recherche (1988). Cet

auteur emploie les termes « folk narrative » ou en arabe *qisas* — toute espèce d'histoire et surtout contes édifiants et des histoires de prophètes (E.L., 1971) à propos des récits de tradition orale.

3. Le *wasta* est un intermédiaire, personnage ayant une certaine influence au point que dans la société actuelle la plupart des Qatariens ont recours à lui pour régler toutes sortes de problèmes.

4. *Shujâ'ah*, indique l'audace, la bravoure, le courage, la hardiesse, l'intrépidité.

5. Sur le processus de la pêche des perles au Qatar, voir Anie Montigny (1985 : 245-284)

6. Il s'agit de S. M. Shamlan (1975, vol. 2). Ses ouvrages représentent une somme considérable sur l'industrie perlière. Le premier volume concerne le Koweït, le second les autres pays du Golfe. Il a notamment recueilli des chants de pêcheurs et des légendes, dont celle de May et Ghilân, mais sans en faire l'analyse. Un autre auteur de Bahreïn a repris cette légende à partir de l'ouvrage de S. M. Shamlan sans, non plus, en étudier le contenu (Bashmi 1988). Je remercie Abdalla Yateem de m'avoir indiqué cette dernière publication.

7. Voir à ce propos les variations de la mémoire à partir d'un fait historique (Valensi 1992).

RÉSUMÉS

Il y a quinze ans, la légende de May et Ghilân tombait déjà dans l'oubli. Si le mythe de fondation de l'invention de la voile de bateau en était l'élément principal, avec le temps les Qatariens n'en ont retenu que les noms des personnages pour en faire les initiateurs de la pêche des perles. Ainsi, malgré une tradition orale bien vivante au Qatar, la légende de May et Ghilân montre que les récits narratifs, s'ils ne sont pas réactivés, tendent à disparaître.

The legend of May and Ghilân, myth of origin for pearls fishing ?

Fifteen years ago, the legend of May and Ghilân was about to be forgotten. The origin of boats' sail was the principal element of this myth, but with time, Qatari people only remember the name of the heroes and made them the initiators of pearl fishing. So, despite a strong oral tradition in Qatar, the legend shows that narrations, if they are not reactivated, tend to disappear.

La leyenda de May y Ghilân. ¿ Mito de origen de la pesca de perlas ?

Hace quince años ya, la leyenda de May y Ghilân caía en el olvido. El mito de fundación de la invención de la vela de barco era su elemento principal, pero como pasaba el tiempo, los Qatarís solo han recordado los nombres de sus protagonistas para hacerles iniciadores de la pesca de perlas. Así pues, pese a una tradición oral que sigue bien viva en el Qatar, el destino de dicha leyenda demuestra que los relatos narrativos tienden a desaparecer cuando los actores sociales no los reactivan.

INDEX

Mots-clés : mythe de fondation, pêche des perles, voile de bateau, Qatar

Keywords : boats' sail, myth of origin, pearls fishing

AUTEUR

ANIE MONTIGNY

UMR 5196 CNRS/MNHN, 27 rue Paul Bert, 94204 Ivry Cedex